



# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## Révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

**du mercredi 10 décembre 2025 à 00h00 au samedi 10 janvier 2026 à 23h59**

Par arrêté municipal n°104/2025, une enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est organisée du mercredi 10 décembre 2025 à 00h00 au samedi 10 janvier 2026 à 23h59.

La Présidente du Tribunal Administratif a désigné le 07 novembre 2025 M. Alain AVITABILE en qualité de commissaire-enquêteur.

La présente enquête vise à informer le public et à recueillir les observations sur le contenu du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Fleurieux-sur-l'Arbresle avant son approbation.

### **PENDANT LA DUREE DE L'ENQUÊTE, LE DOSSIER PEUT ÊTRE CONSULTE :**

- Sur le site internet : <https://www.democratie-active.fr/enquete-fleurieux-plu/>
- Sur le support papier à la mairie de Fleurieux-sur-l'Arbresle, aux horaires d'ouverture au public.

### **PENDANT LA DUREE DE L'ENQUÊTE LE PUBLIC POURRA DEPOSER SES OBSERVATIONS :**

- Sur un registre d'enquête déposé à la mairie de Fleurieux-sur-l'Arbresle, aux horaires d'ouverture au public :
  - Lundi, mardi de 14h00 à 17h30
  - Mercredi de 09h00 à 12h00
  - Jeudi, vendredi de 14h00 à 17h30
  - Samedi de 09h00 à 12h00
- Sur un registre dématérialisé à l'adresse <https://www.democratie-active.fr/enquete-fleurieux-plu/>
- Par écrit à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur à l'adresse suivante :  
Mairie, 21 Place Benoît Dubost, 69210 Fleurieux-sur-l'Arbresle
- Directement auprès du commissaire-enquêteur pendant ses permanences.

**A cet effet, M. Alain AVITABILE, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie aux dates et horaires suivants :**

- **Le mercredi 17 décembre 2025 de 10h00 à 12h00**
- **Le lundi 22 décembre 2025 de 15h30 à 17h30**
- **Le lundi 05 janvier 2025 de 15h30 à 17h30**
- **Le samedi 10 janvier de 10h00 à 12h00**

Les informations sur le projet pourront être demandées auprès du service urbanisme de la commune de Fleurieux-sur-l'Arbresle : 04 74 01 26 01 aux horaires d'ouverture de la mairie.

Le rapport et les conclusions établis par le commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Fleurieux-sur-l'Arbresle et sur le site internet <https://www.democratie-active.fr/enquete-fleurieux-plu/> pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.